

2- Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles

La notion d'augmentation individuelle correspond à une augmentation individuelle du salaire de base du salarié concerné. Elle inclut les augmentations de salaire liées à une promotion. La période de référence retenue pour évaluer la présence d'augmentations peut être allongée à deux ou trois ans. Son caractère pluriannuel peut alors être révisé tous les trois ans. Il ne faut comptabiliser les salariés augmentés que parmi ceux qui sont pris en compte pour le calcul des indicateurs.

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. **Ne rien saisir dans les autres cellules.**

Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.

Des notes sont disponibles sur certaines cellules (triangle rouge en haut à droite), il suffit de passer sur la cellule avec la souris pour les visualiser (si vous ne les visualisez pas correctement, faites un clic droit avec la souris, puis sélectionnez "Afficher/masquer la note" ou "Modifier la note" pour agrandir la zone de la note).

	Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs (en effectif physique)		Nombre de salariés augmentés au cours de la période de référence considérée		Taux d'augmentations (pourcentage de salariés augmentés)		Ecart de taux d'augmentations	Ecart absolu de taux d'augmentations	Ecart en nombre équivalent de salariés
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes			
Ensemble des salariés	35	50	2	3	5,7%	6,0%	0,3%	0,3%	0,1

Indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Il y a eu des augmentations et l'effectif total des salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs compte au moins 5 femmes et 5 hommes.

Résultat final obtenu à l'indicateur en % :

0,3

L'écart de taux d'augmentations est en faveur des hommes.

Résultat final obtenu à l'indicateur en nombre équivalent de salariés :

0,1

Si ce nombre de femmes supplémentaires avait bénéficié d'une augmentation, les taux d'augmentations seraient égaux entre femmes et hommes.

Nombre de points obtenus sur le résultat final en % :

35

Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre équivalent de salariés :

35

Nombre de points obtenus sur 35 :

35

L'écart constaté étant en faveur du sexe le moins bien rémunéré (indicateur écart de rémunération), le nombre de points maximum à l'indicateur est attribué, considérant qu'une politique de rattrapage adaptée a été mise en place.

3- Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. **Ne rien saisir dans les autres cellules.**

Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.

Des notes sont disponibles sur certaines cellules (triangle rouge en haut à droite), il suffit de passer sur la cellule avec la souris pour les visualiser (si vous ne les visualisez pas correctement, faites un clic droit avec la souris, puis sélectionnez "Afficher/masquer la note" ou "Modifier la note" pour agrandir la zone de la note).

Nombre de salariées de retour de congé maternité/adoption		Pourcentage de salariées augmentées
Total	Augmentées	
0	0	

Indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

0

Il n'y a pas eu d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés maternité ou d'adoption

Résultat final obtenu à l'indicateur en % :

INCALCULABLE

Nombre de points obtenus sur 15 :

#N/A

S'il n'y a pas eu de retours de congé maternité ou d'adoption au cours de la période de référence annuelle considérée, indiquez 0 pour la colonne Total

S'il n'y a pas eu d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés maternité ou d'adoption, indiquez 0 pour la colonne Total et pour la colonne Augmentées

4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. **Ne rien saisir dans les autres cellules.**

Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.

Des notes sont disponibles sur certaines cellules (triangle rouge en haut à droite), il suffit de passer sur la cellule avec la souris pour les visualiser (si vous ne les visualisez pas correctement, faites un clic droit avec la souris, puis sélectionnez "Afficher/masquer la note" ou "Modifier la note" pour agrandir la zone de la note).

Nombre de salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations			Nombre de salariés du sexe sous-représenté
Femmes	Hommes	Ensemble	
2	8	10	2

Résultat final en nombre de salariés du sexe sous-représenté :

2

Les hommes sont sur-représentés parmi les salariés les mieux rémunérés.

Nombre de points obtenus sur 10 :

5